

| | | |
|---|---|---------------------------------|
| Rapport n° 24 | GROUPEMENT ADMINISTRATION - FINANCES | Imputation budgétaire |
| Conseil d'Administration du 17 décembre 2012 | | Chapitre : Article : |

**DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES
2013**

L'état de consommation des crédits 2012 pour les 9 premiers mois de l'année et les projections réalisées jusqu'à la fin de l'exercice nous permettent d'avoir une approche des principales contraintes qui pèseront sur le budget 2013. Les efforts de gestion mis en place sur les derniers exercices sont contrecarrés par la forte diminution en 2013 de nos recettes de fonctionnement. Cette forte baisse de nos recettes nous impose, sous peine de reporter sur les futurs exercices une hausse trop importante, une évolution des contributions pour l'exercice 2013 de 1 % pour le Département, les communes et établissements publics.

Section de fonctionnement

Les principales dépenses de fonctionnement

L'évolution des charges de gestion courante est limitée à +1,60 % essentiellement pour pourvoir aux charges de fonctionnement des nouveaux locaux du quartier Foch en année pleine et à l'augmentation des charges des différents contrats de maintenance.

Les charges de personnel du SDIS évoluent de + 0,76 % et se répartissent en deux grandes masses : les charges liées au personnel statutaire et les charges liées aux sapeurs-pompiers volontaires.

Les charges liées au personnel statutaire augmentent de 362 000 € du fait de l'application en année pleine de l'augmentation des cotisations CNRACL (+100 000 €), de la contribution CNFPT (50 000 €) et de la réforme de la filière sapeurs-pompiers (135 000 €). L'effet GVT (glissement vieillissement technicité) est quasi-nul (+77 000€). Il n'est procédé à la création d'aucun poste supplémentaire au tableau des effectifs.

Les charges liées aux sapeurs-pompiers volontaires diminuent (-136 000 €) du fait de baisse de l'activité opérationnelle (baisse des carences hospitalières) et compensent en partie la hausse de la masse salariale.

La hausse des charges financières est de + 15,78%. Il s'agit de la hausse mécanique de la charge d'intérêts de la dette suite à la réalisation de l'emprunt 2012.

Compte tenu des investissements réalisés, le chapitre 68 consacré aux amortissements devrait évoluer de + 145 900 €.

La diminution de la réserve pour dépenses imprévues (150 000 € en 2013) et la suppression du virement à la section d'investissement nous permettent de présenter une section de fonctionnement en baisse de 1 436 000 € (soit - 3,23%) qui ne suffit cependant pas à compenser la forte contraction de nos ressources de fonctionnement.

.../...

Les principales recettes de fonctionnement

La baisse principale des recettes constatée sur le chapitre 70, produits des services (-1 578 000 €) est due à la fin des régularisations intervenues en 2012 au titre des carences hospitalières.

Les chapitres 75 (autres produits d'activité) et 77 (produits exceptionnels) sont inchangés.

L'excédent net (chapitre 002) qui sera repris par anticipation est en légère diminution (-247 000 €).

En résumé, les dépenses de fonctionnement diminuent de 1 436 000 € mais dans le même temps nos recettes diminuent également de 1 825 000 €, ce qui nécessite un besoin de crédits supplémentaires de 389 000 €.

Section d'investissement

Dépenses d'investissement

En investissement, le programme immobilier consiste à poursuivre les opérations déjà engagées de constructions de centres de secours et à finaliser les travaux au parc Foch (notamment de traitement de l'alerte) pour un montant estimé de 3 800 000 €.

Les travaux de pérennisation des centres sont évalués à 750 000 €.

Le plan d'équipement devrait rester à un niveau équivalent à celui de l'année 2012 soit 3 200 000 €.

Le remboursement en capital des emprunts s'élève en 2013 à 725 000 €. Au total les dépenses d'investissement sont estimées pour 2013 à 8 475 000 € (contre 17 510 000 € en 2012).

Recettes d'investissement

Les recettes d'investissement seront assurées par le FCTVA (2 631 000 €), le Fonds d'Aide à l'Investissement (766 000 €), les amortissements (3 738 000 €).

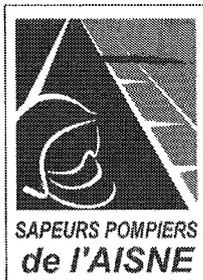
Un emprunt complémentaire sera inscrit à hauteur de 1 400 000 € pour équilibrer la section. Il sera réalisé en fonction des dépenses constatées sur l'exercice 2013.

Il est proposé au Conseil d'administration de se prononcer sur le projet d'orientations budgétaires.

Le Président,



Thierry THOMAS



| | | |
|---|---|---------------------------------|
| Délibération n° 24 | GROUPEMENT ADMINISTRATION - FINANCES | Imputation budgétaire |
| Conseil d'Administration du 17 décembre 2012 | | Chapitre : Article : |

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

| | |
|-------------------------|----|
| Membres théoriques : | 20 |
| Membres en exercice : | 20 |
| Membres présents : | 11 |
| Votants : | 11 |

Le 17 décembre 2012 à 17 heures 30, le Conseil d'Administration du SDIS, convoqué le 28 novembre 2012, s'est réuni dans la salle des assemblées du Conseil Général à LAON sous la présidence de Monsieur Thierry THOMAS.

Etaient présents : Monsieur Thierry THOMAS, Président.

I - Membres avec voix délibérative

MM. Jean-Jacques THOMAS, Jean-Luc MORAUX représentant Michel CARREAU, Daniel COUNOT, Georges FOURRÉ, Frédéric MATHIEU, Jacques KRABAL, Jean-Luc LANOUILH, Pierre-Marie LEBÉE, Jean-Pierre BALLIGAND, Jean-Claude CAPPELE, Bernard RONSIN, Michel LAVIOLETTE, Raymond DENEUVILLE, Antoine LEFEVRE, Patrick DAY, Paul GIROD, Marcel LALONDE, Gérard DOREL, Eric MANGIN représentant Gilbert SIMEON.

II - Membre de droit

Monsieur le Préfet de l'Aisne



III - Membres avec voix consultative

M. le Colonel Gilles RAGOT, Directeur départemental
M. le Colonel Stephan ANTHONY, médecin chef départemental,
~~M. le Commandant Eric GODULLA, sapeur-pompier professionnel officier,~~
M. le Capitaine Roger MICHAUX, sapeur-pompier volontaire officier,
M. le Sergent Chef Mickaël MOINAT, sapeur-pompier professionnel non officier,
M. l'Adjudant Chef Denis COUTANT, sapeur-pompier volontaire non officier.

Excusés : M. Grégory CANAL, Sous-Préfet, Directeur de Cabinet du Préfet.
MM. Jean-Jacques THOMAS, Michel CARREAU, Jacques KRABAL, Jean-Pierre BALLIGAND, Jean-Claude CAPPELE, Michel LAVIOLETTE, Raymond DENEUVILLE, Antoine LEFEVRE, Paul GIROD, Marcel LALONDE, Gilbert SIMEON, Commandant Eric GODULLA.

Assistaient à la séance : M. Charles COQUELLE, payeur départemental,
Colonel Christian BOULARD, Lt-Colonel Olivier MAURY, MM. Dominique BOUDESOCQUE, Jean-Noël CANTELLI, Jean-Marc KRIEGER, Mme Christiane CHAUSSON.

DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2013

Vu le rapport n° 24 ;

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité, prend acte des orientations budgétaires 2013.

**Le Président,
Thierry THOMAS**

